PROCLAMATION

By Joseph Walker,

GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que la loi ordonne d'élire, le premier lundi de novembre prochain, les représentans de la Louisiane qui devront servir pendant deux années au trente-unième Congrès des Etats-Unis, savoir :

Un représentant pour le premier district congressionnel, qui se compose des paroisses de Plaquemines, de St Bernard, du faubourg Tréme, de la Fresnière et de la Troisième Municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans.

Un représentant pour le second district congressionnel, qui se compose de la Seconde Municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans, de cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du fleuve Mississippi et des paroisses de Jefferson, St. Charles, St. John Baptiste, St. Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche Interieure et Terrebonne.

Un représentant pour le troisième district congressionnel, qui se compose des paroisses de Ste-Marie, St Martin, St Landry, Lafayette, Vermillion, Calcasieu, Rapides, Nachitoches, Sabine, De Soto, Caddo, Bossier, Brevville, Claiborne, Jackson, Union Ouachita, Morehouse et Carroll.

Attendu que la loi ordonne d'élire, le même jour, dans chacun des districts sénatoriaux, les sénateurs dont le pouvoir est renouvelé tous deux ans le terme de service est expiré, savoir :

Un sénateur pour le district composé de cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive orientale du fleuve Mississipi.

Un sénateur pour le district composé des paroisses de Jefferson et St Charles.

Deux sénateurs pour le district composé des paroisses de St John Baptiste, St Jacques et Ascension.

Un sénateur pour remplir la vacance occasionnée par la résignation de l'hon. A. Boudousquié.

Un sénateur pour les paroisses de l'Assomption, Lafourche Interieure et Terrebonne.

Un sénateur pour le district composé des paroisses Interieure et d'Ouest Baton Rouge.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse d'Est Feliciana.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Ouest Feliciana.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de la Pointe Coupée.

Un sénateur pour le district composé des paroisses de Natchitoches, Rapides et Calcasieu.

Un sénateur pour le district composé des paroisses de Vermillion, Lafayette et Ste-Marie.

Un sénateur pour le district composé des paroisses de Caldwell et Ouachita.

Un sénateur pour le district composé des paroisses de Claiborne, Jackson et Union.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Morehouse.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Carroll.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Madison.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Tensas.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Concordia.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Catahoula.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Rapides.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Natchitoches.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Sabine.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de De Soto.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Bossier.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Caddo.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Claiborne.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Jackson.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Union.

Un sénateur pour le district composé de la paroisse de Ouachita